

# CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

## Séance du Conseil Lundi 27 mars 2017

Salle du Conseil municipal de Troinex  
10h00 – 12h00

**Sont présents** : M. Raymond Jeanrenaud, Président, M. Pierre Babel, M. David Baddeley, Mme Janine Berberat, Mme Jacqueline Bidaux, M. Jean-Jacques Chevalley, M. Bernard Eich, M. Luc Forestier, M. Robert Haldi, Mme Josiane Magnenat, Mme Georgette Pugin, Mme Marthi Ungar, M. Jean-Pierre Waefler

**Sont excusés** : M. José Pittet, M. Frédéric Reymond, Mme. Elsbeth Ruegg

-----  
**Le secrétaire du conseil** : Alexander Hawthorne

## 1. Ouverture de la séance par le Président et communications

Le Président, Raymond JEANRENAUD, ouvre la séance à 10h00.

Il précise qu'une grande partie de cette séance sera consacrée à la présentation des actions entreprises à Troinex dans le cadre du programme Agenda 21, une initiative visant à promouvoir le développement durable au niveau des collectivités locales.

La présentation sera faite par Mme Florence Matthey-Doret, employée par la Municipalité pour coordonner les actions entreprises.

Monsieur Guy Lavorel, Maire de Troinex, se joindra à nous.

Le Président nous informe que le nouveau Règlement du Conseil de Anciens ne doit pas être signé, il a été accepté par l'Autorité de surveillance (voir PV de la séance du 18/1/2017) ce qui suffit pour le valider.

I

## 2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2017

Le PV de la séance a été envoyé aux membres du CdA le 21 mars 2017 par courriel.

### **Suivi du PV du 16 janvier**

Le principal sujet de cette séance était la présentation des IEPA par Mme Florence Moine. Le Maire a demandé au Conseil de formuler des propositions sur ce sujet, il y a quelque temps déjà. Cette remarque a soulevé une discussion.

Mme Berberat constate qu'aucune suite n'a été donnée à cette demande.

Mme Pugin souligne la complexité du thème, plusieurs solutions existent pour l'habitat des seniors, chacune répondant à des besoins spécifiques aux différents âges de la vie, méritant donc des réponses différenciées. Il serait utile que la commune procède à une enquête auprès de la population concernée pour mieux cerner à quels besoins répondre au mieux si elle devait se lancer dans un projet. La discussion qui a suivi la présentation de Mme Moine a été protocolée: l'envoi du PV, avec le relevé des quelques remarques formulées en séance, constitue-t-il une réponse suffisante?

Mme Berberat constate que le Conseil est bien placé pour contribuer activement à tout travail de conception des IEPA. Il s'agit réellement de notre « métier de base ». Le sujet est en effet complexe et mérite réflexion.

Le Président propose la création d'un groupe de travail pour étudier le sujet, et formuler des recommandations, qui pourront être commentées par le Conseil, puis transmises ensuite à la Mairie.

Plusieurs membres manifestent leur intérêt pour le sujet : Mesdames G. Pugin, J. Berberat, J. Bidaux, M. Ungar, et MM. J-P Waefler et A. Hawthorne acceptent de constituer un groupe. Mme Berberat est chargée de l'organisation de la première réunion du groupe. Une date commune sera trouvée.

Le Président demande au groupe de soumettre le fruit de la discussion pour le 19 juin au plus tard.

Mme Magnenat regrette que le PV soit parvenu aux membres une semaine seulement avant la réunion et ne mentionne pas les participants : elle rappelle que le Conseil avait émis le souhait de recevoir le PV dans les semaines qui suivent chaque réunion et que la liste des membres présents, absents ou excusés, y figure explicitement. Le Président soutient sa position.

Compte tenu de ces remarques, le PV de la séance du 16 janvier 2017 est approuvé ; le président remercie Mme Pugin pour son travail de rédaction et son envoi du *Powerpoint* présenté par la directrice de l'IMAD.

### 3. Présentation du programme « Agenda 21 » à Troinex par Mme Florence Matthey-Doret, en présence de M. Guy Lavorel, Maire

Le président accueille Mme Florence Matthey-Doret, qui travaille à 25% pour la commune en tant que coordinatrice du programme Agenda 21, et M. Guy Lavorel, Maire de Troinex, qui assiste à la présentation. Mme Matthey-Doret explique, avec le soutien d'une présentation *PowerPoint* (document envoyé aux membres par Mme Pugin le 29/03/2017) que l'Agenda 21 (plan d'actions) est un programme lancé lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, soutenu par 173 chefs d'état, et qui porte sur les trois sphères du développement durable (environnement/économie/société). Le développement durable est celui qui fournit à l'humanité ses besoins actuels sans entraver la possibilité de les fournir à l'avenir. Les actions entreprises pour le réaliser sont coordonnées au niveau des territoires et collectivités locales. Genève s'est engagée à introduire une loi sur le développement durable en 2001 déjà.

Troinex se concentre sur 5 domaines ; traitement des déchets, énergie, santé publique et nature, mobilité et réduction des nuisances associées, cohésion sociale.

Dans le domaine des **déchets**, le Maire nous informe que la commune, qui était parmi les premières à Genève à installer des bornes de recyclage, a atteint un taux de recyclage supérieur à 50%, le but fixé par le canton. En réponse à une question de M. Waefler, le Maire constate que les systèmes de collecte et de recyclage varient encore d'une commune à une autre ; les entreprises ont des pratiques différentes. Les déchets de cuisine posent toujours problème, leur recyclage (par méthanisation) n'est pas encore rentable. M. Pittet observe que pour les propriétaires de villas, ces déchets passent directement dans le compostage pour le jardin. Il pose aussi la question : « Est-ce que le développement implique nécessairement l'expansion et la croissance, les deux entraînant une charge supplémentaire pour l'environnement ? »

**Energie** : Le Maire évoque la pose de capteurs solaires sur le toit de la Salle communale. Une entreprise s'est montrée intéressée à louer le toit du centre communal pour y poser des capteurs. La Mairie réfléchit plutôt à une solution qui permettrait aux habitants de la commune de louer des parties du toit, et de coinvestir dans les installations pour avoir une production et toucher un revenu, tout en contribuant aux objectifs de l'Agenda 21. Les travaux de fabrication, pose et vente du courant devraient être centralisés pour éviter le

désordre et obtenir de bonnes conditions, ce qui pose des problèmes, tout comme la variation du prix subventionné payé pour l'énergie d'origine solaire. D'une manière générale, les autorités sont devenues moins restrictives en matière d'installation de panneaux sur les bâtiments, même anciens.

**Cohésion sociale** : Dans ce domaine la commune déploie des efforts considérables : repas des aînés, apéritifs culturels, etc. Pour le Bicentenaire elle prévoit de nombreuses manifestations publiques, entre autres, des apéros par quartier pourraient être envisagés.

Mme Berberat demande si des mesures pour faciliter le travail à domicile sont envisagées (p. ex. amélioration des réseaux informatiques). Le Maire indique que des améliorations de la desserte sont prévues, mais la conversion en fibre optique est trop coûteuse. Elle demande si des statistiques indiquant les progrès effectués par chaque commune pour atteindre les objectifs de l'Agenda 21 sont disponibles. Selon le Maire, ce n'est pas le cas. Toute évaluation de la portée des mesures pour la cohésion sociale resterait plutôt subjective.

Mme Pugin propose que la commune communique davantage sur les buts et les progrès réalisés dans le cadre de l'Agenda 21, à travers les pages du journal *Troinex.ch*. Le Maire souligne que le volume d'informations dans chaque édition de cette publication est limité. La mise en page, les photos, etc. exigent déjà beaucoup de travail, davantage de pages n'est pas forcément possible.

Le Président remercie Mme Matthey-Doret pour sa présentation et M. Guy Lavorel pour sa participation.

#### **4. Organisation de la visite à l'Arboretum de l'Aubonne**

Le transport des participants est un problème à résoudre. Des chauffeurs de bus bénévoles existent mais il est toujours plus difficile d'en trouver. De plus, tout chauffeur doit disposer d'une assurance appropriée. Ce problème rend également difficile le covoiturage, déjà proposé.

Le prix estimé de l'excursion est de CHF 100.- par personne (pour min 10 personnes) ou CHF 85 /personne (min. 15 personnes) y compris un guide et un pique-nique (que nous pouvons obtenir de la Migros). Il y a un restaurant dans les alentours de l'Arboretum, mais prendre le repas en dehors du lieu de la visite prolongerait le séjour, ce qui augmenterait le coût de la location du bus et nous obligerait à rentrer aux heures de pointe (après 16h).

La capacité du bus est d'environ 20 personnes. Avec moins de 10 participants le prix est trop élevé. Un prix de CHF 95.- pour 10 personnes est à la limite supérieure pour les aînés.

La visite est souhaitable en mai. Mme Ungar proposera une date le 28 mars, après avoir confirmé le prix pour le bus. Mme Berberat est d'avis que la commune pourrait être sollicitée pour une contribution aux frais de cette sortie

La prochaine séance du Conseil des Anciens est fixée au **lundi 19 juin 2017**.

Mme. Magnenat propose d'avancer l'heure de la réunion à 9h30.

Le Président propose aux membres du Bureau une réunion le jeudi 27 avril, à 9h00 au Petit Prince.

En l'absence de divers, le Président lève la séance à 12h00.

**Alexander HAWTHORNE**, Secrétaire